

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 9 JUIN 2009

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme TENENBAUM, M. BARRON, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, Mme GINDRE, Mme METGE, Mme ROLLIN.

Membres excusés représentés : (6) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme BERNARD (représentée par M. BERTHIER), M. EL HASSOUNI (représenté par M. BON), M. GOUDEAU (représenté par Mme GINDRE), Mme HERVIEU (représentée par Mme METGE), Mme REVEL (représentée par Mme CAZENAVE).

Membre excusé : (1) Mme TOLLLOT

Membre absent : (1) Mme LE GRAND

Date de convocation : 2 juin 2009

Délibération n° : 41-2009

Objet : Crésus Bourgogne – Convention de partenariat

Depuis 2006, le CCAS et l'Association CRÉSUS Bourgogne ont mis en place un partenariat pour aider les personnes en situation de surendettement.

Dans leur pratique quotidienne, les travailleurs sociaux du CCAS constatent une augmentation des situations de surendettement avec une progression sensible du surendettement des personnes âgées.

Par ailleurs, une augmentation de 30 % en un an du nombre de dossiers de surendettement est observée au niveau national.

Il est proposé de renouveler en 2009 la convention de partenariat avec l'Association CRÉSUS Bourgogne, reconduite d'année en année depuis 2006.

Les membres du Conseil d'Administration :

- décident le renouvellement de la convention de partenariat avec l'Association CRÉSUS Bourgogne,
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

17 JUIN 2009

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAGL : 1

DISH : 1

Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 10 JUIN 2009